



HAL
open science

Enseignements théoriques du cycle de séminaires "Le paysage, un objet médiateur entre sociétés et environnements"

Margaux Vigne, Rémi Bercovitz

► To cite this version:

Margaux Vigne, Rémi Bercovitz. Enseignements théoriques du cycle de séminaires "Le paysage, un objet médiateur entre sociétés et environnements". Le paysage, un objet médiateur entre sociétés et environnement ?, Cepage - ENSAP Bordeaux - Conseil Général des Deux Sèvres, Jan 2015, Niort, France. halshs-02475709

HAL Id: halshs-02475709

<https://shs.hal.science/halshs-02475709v1>

Submitted on 4 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Bonjour, Margaux, paysagiste et doctorante

INTRO

Rémi vous a donc introduit ce séminaire, ses postulats théoriques et son déroulement méthodologique. Pour ma part j'avais été chargée d'en faire un compte-rendu, que vous pouvez lire intégralement en ligne. Je vais ici en proposer un extrait synthétisé. Il ne s'agit en aucun cas de postulats théoriques, de conclusions figées ou de principes d'actions, mais plutôt de questions, de paradoxes, de pistes, d'ébauches.

SCHÉMA

Le schéma que je vous propose ici est uniquement un document de travail, qui m'a permis d'organiser ma pensée pour préparer mon intervention et savoir où je voulais mettre l'accent. Le séminaire avait été découpé par Rémi en fonctions de trois items, objets, savoirs et lieux, qui décortiquaient les processus et les démarches de médiation en actes. J'ai choisi de structurer ce schéma dans une dynamique plutôt temporelle, même si ce découpage en conditions, processus et résultats est une artificialité de pensée sûrement un peu simpliste. Cela m'a permis de situer et de regrouper un certain nombre de questions parfois flottantes qui touchaient autant à l'avant, le pendant et l'après médiation, autant à son déroulement qu'à ses conditions et ses impacts.

CONDITIONS :

Une grande partie des démarches de médiation, peut-être la plupart, émanent d'une commande, d'une intention portée par une administration ou une collectivité. Lors du séminaire la question revenait souvent : qui décide qu'il faut mettre en place des démarches de médiation, quand et à propos de quoi ? Souvent, en étudiant les projets, nous n'avions pas la réponse. Le contexte, politique, de commande, avec ses objectifs officiels et officieux, n'est pas toujours clairement évoqué, du moins dans la communication des projets, et parfois même dans les échanges avec les personnes prenant part à la médiation. De plus, le rapport éventuel de la démarche de médiation avec un projet en cours, peut-être déjà bien avancé, n'est pas toujours clair non plus. On l'a vu dans le cas du projet Voyons voir mené par le collectif ETC à St Etienne : la mise en œuvre d'une cartographie sensible du quartier était intéressante, mais son interaction (ou sa non interaction) avec le projet d'aménagement lourd et à long terme mené par l'EPA, qui était également commanditaire de la médiation, était questionnante. Le fait que la stratégie de l'aménageur, que le quartier entier fasse l'objet d'une lourde restructuration, n'était pas mis en avant. Certains ont trouvé que cela était très problématique car ça revenait à cacher aux habitants la réalité ; selon d'autres cela permettait au contraire d'échanger avec les habitants sur ce qu'était le quartier sans que les discussions soient dès le départ déterminés en réaction à un projet, et les habitants obligés de se positionner et d'être pour ou contre.

Dans la plupart des projets, la commande détermine beaucoup les démarches de médiation. Cela n'est pas forcément un problème, au contraire, on a vu que ces démarches, comme la plupart des projets, ont besoin d'un portage politique et d'une proximité avec le monde administratif et opérationnel pour avoir un impact. Néanmoins on pourrait peut-être souhaité davantage de transparence sur les objectifs de départ, ainsi que, dans le cas d'un projet d'aménagement, sur ce qui est mis en débat.

À quel moment des projets la médiation paysagère intervient, ou devrait-elle intervenir ? A-t-elle vraiment un rôle dans des projets souvent déjà bien orientés ? Dans certains cas, on peut même se demander si la médiation n'a pas pour objectif de conditionner, préparer les habitants à accepter un projet, même si cela est un peu caricatural et reste extrême.

Que cherche t'on à produire ou à définir ? Sur quelle dimension va t'on impacter ? Sur quoi cherche t'on à agir ? Quelles questions veut-on poser ?

PROCESSUS

Bien qu'il ait été au cœur du séminaire à travers la présentation et l'étude de multiples exemples de projets, je ne vais pas m'étendre sur le processus en lui-même, mais seulement rapidement en évoquer les différentes dimensions, qui correspondent à peu près aux différents items utilisés par Rémi pour structurer le séminaire.

OUTILS

Tout d'abord les outils, les méthodes. De part le fait que le séminaire concernait autant des praticiens et des techniciens que des chercheurs, nous avons beaucoup évoqué l'utilisation dans les démarches de médiation d'outils qu'on pourrait dire « du paysagiste », même s'ils sont aussi parfois ceux du géographe par exemple. Par exemple la cartographie, qui a fait l'objet de toute une matinée du séminaire et dont l'analyse de l'utilisation dans la médiation paysagère demanderait de longs développements. Mais aussi le dessin, la photographie, la maquette, et plus globalement la production d'objets qui peuvent être intermédiaires d'échanges, supports de travail et/ou traces de processus.

Ainsi Dominique Henry a dans son travail de recherche avec les éleveurs pyrénéens beaucoup utilisé le croquis, à la fois pour figurer, échanger, représenter, communiquer, etc, alors que les étudiants de l'école de paysage de Bordeaux ont eux construit une maquette transportable pour aller à la rencontre des différents acteurs d'une vallée pyrénéenne.

Nous avons moins évoqué les outils du chercheurs, enquête, entretiens, etc, qui demanderaient tout autant d'attention. Dans les deux cas se pose la question de la mise en œuvre d'outils « experts », qui, plutôt qu'appliqués comme une méthode devraient pouvoir être appropriés par les participants et supports d'un échange réciproque.

RAPPORTS AUX LIEUX :

J'ai regroupé sous ce terme les questions ayant tourné autour de la dimension spatiale et située des démarches de médiation. La médiation paysagère concerne le paysage, c'est à dire des lieux, un dehors, des sites.

Une médiation doit-elle forcément se passer in situ ? Selon certains le meilleur outil de médiation est en effet d'être sur le site. Il faut alors parfois emporter les gens sur le site, comme dans la démarche mise en œuvre dans le cadre de l'atelier mobile de l'atlas pratique des paysages d'auvergne par le collectif du chomet. Dans le cadre de la réalisation d'un atlas de paysage, avec un camion, ils ont sillonné le territoire auvergnat en 30 itinéraires de 1 jour chacun, emmenant à chaque fois des personnes différentes mais toutes concernées par le paysage, le voyage devenant lui-même une expérience de rencontre et d'échange.

Quand on ne peut pas être sur le terrain, de multiples outils permettent d'emporter le site, et on a évoqué précédemment ces objets, cartes, maquettes, dessins, photographies, etc.

Enfin, la médiation a souvent une dimension institutionnelle « spatialisée » : salles de réunion, panneaux d'affichage, projections powerpoint, présentation publique, ateliers de travail, etc...certaines démarches de médiation développent cependant un autre rapport au « lieu institutionnel », c'est à dire une pratique du décentrement, de l'écart, qui permet, par des lieux non standardisés, de décontextualiser le travail des politiques publiques et d'offrir des bases inédites d'échanges, de rencontres, de créativité. Faire une réunion au bord d'un lac, emmener un élu en camion ou faire une exposition dans un bar en sont des exemples parmi d'autres.

SAVOIRS

Concernant la question des savoirs je pense que cela va être évoqué notamment par Rémi, et je vais pour ma part davantage l'évoquer plus tard.

RÉSULTATS

Les démarches de médiation sont souvent questionnées sur leur utilité.

À quoi sert la médiation ? Qu'est-ce qu'elle produit ? Est-ce vraiment utile ? Qu'est-ce qu'il en reste ? Que fait-on après ? Comment ça transforme le paysage ?

Je vais donc enfin me concentrer sur ce que j'ai appelé les « résultats » des démarches de médiation paysagère. Ce mot va peut-être en faire frémir certains, mais j'ai préféré choisir ce terme là pour mettre le doigt sur de nombreux questionnements récurrents, tout en sachant que le terme a lui-même été questionné. Faut-il des résultats ? Qu'est-ce que c'est un résultat ? Que veut dire servir à quelque chose ou servir à rien ? Il faut bien pouvoir évaluer !

Comme vous avez compris que faire des paquets m'aide à réfléchir, vous voyez que j'ai découpé en plusieurs groupes ce que pouvaient être des possibles « résultats » de la médiation paysagère.

D'abord l'impact spatial, ou la prise en compte dans un projet d'aménagement :

Quel est l'impact spatial des démarches de médiation paysagère sur le territoire ? Sur le paysage ? Y en a-t'il toujours un ? Directement ou indirectement ?

Par exemple c'était le cas dans le projet autour des poirières en vallée de l'ance dans le cadre d'un atelier des paysages : la démarche de médiation a produit des échanges autour d'une technique de palissage traditionnel de poiriers sur les maisons : une des conséquences a été concrète dans le paysage, via l'entretien et la plantation de poirières.

Dans ce cas la médiation ne portait pas sur un projet d'aménagement ou de transformation du paysage mais plutôt sur des pratiques quotidiennes.

Les démarches de médiation sont-elles toujours liées à un projet d'aménagement ou de transformation ? Si oui quel impact ont-elles sur le déroulement des projets ? Comment le processus et ce qu'il en sort est-il pris en compte ?

On a vu dans le cas de l'étude paysagère sur les regards habitants sur le gave de pau, que l'idée était de comprendre la perception des habitants de la rivière, mais dans le cadre d'une volonté d'aménager un parc naturel urbain. Avec un objectif initial de renaturation du Pau, comment le projet peut-il s'ouvrir et éventuellement évoluer en fonction des résultats de l'enquête, qui montraient notamment que les habitants ont conscience et apprécient les différents degrés de naturalité et d'urbanité du gave de pau ?

Ensuite la production de savoirs et de données :

1/ Souvent les démarches de médiation produisent énormément de choses, une très grande diversité de données reflétant la pluralité des points de vue. L'accumulation de données individuelles, comme dans les plateformes de cartographie contributive où chacun ajoute ses données sur internet, ne fait pourtant pas forcément projet collectif ou médiation. Cependant mettre tout le monde d'accord n'est pas non plus forcément l'objectif. Alors, que faire de cette pluralité subjective ? Comment trier, synthétiser ? Quelle est la représentativité de ces résultats ?

Certains ont dit que la médiation produisait parfois des données « inutilisables ». En effet, la pluralité des points de vues et le fait que ces connaissances soient relatives et en mouvement les rend difficile à saisir par les politiques publiques et opérationnelles, et parfois également par les raisonnements scientifiques.

Comment faire le lien entre cette « matière » issue de la médiation et une matière plus scientifique d'une part et plus « institutionnelle », administrative ou opérationnelle d'autre part ?

3/ De manière plus générale, la médiation a-t-elle pour objectif de recueillir ou produire des informations qui seraient ensuite utilisées ? Ou doit-elle servir à définir collectivement la manière même de travailler, les catégories, le sujet, la question posée, la méthode, etc ?

Nous avons eu de nombreux échanges sur les relations entre savoirs scientifiques et savoirs vernaculaires à la suite de la présentation de Béatrice Collignon sur les inuits. Nous avons vu que, souvent, parfois, les démarches de médiation se contentent de récupérer des données « autochtones » pour ensuite les utiliser dans leur propre schéma de pensée, voir les interpréter a posteriori.

Ainsi, concernant l'étude photographique des regards habitants sur le gave de pau, on a vu qu'il était souvent difficile de parler directement de « paysage » avec les gens, et que l'interprétation « paysagère » des paroles des gens venait parfois dans un deuxième temps, donc souvent avec une forme de normativité, émanant du chercheur ou parfois de la commande politique, qui ne remettait pas en cause les catégories du raisonnement.

Si l'on force le trait, il existerait donc une médiation descendante qui aurait pour effet de diffuser des savoirs non remis en question, de recueillir des données, de légitimer un projet ou une expertise scientifique, de faire de la pédagogie et de la sensibilisation, d'éviter les conflits,... et d'un autre côté une médiation plus interactive qui construirait l'objet de recherche et les méthodes, croiserait les savoirs, changerait les manières de faire et de penser, révélerait des conflits plus qu'elle ne règle, provoquerait plus de rencontre que d'arbitrage et produirait plus de complexité que de normalisation.

Ensuite les récits, les traces, qui sont un des types de données produites par la médiation

Les démarches de médiation donnent avant tout naissance à des moments, des expériences collectives dans

un temps et un lieu donné. Une fois le processus terminé, comment en retrace-t-on la globalité ? Quelles traces laisse t-on ? Comment peut-on retranscrire une expérience en grande partie relationnelle ? Comment peut-on tenir la lisibilité de la continuité et de la globalité de processus souvent fragmentaires et éparpillés ? Le blog de l'atelier mobile des paysages, retraçant les voyages en camion que j'ai évoqué avant, avait ainsi un journal de bord, alimenté par des textes, des récits, des croquis, des photos, des anecdotes.

Mais comment cette matière narrative trouve t-elle sa place ensuite dans un atlas des paysage ? Et comment faire pour que ces récits, nécessaires, ne se suffisent pas à eux-mêmes ? Comment pérenniser des dynamiques ?

Groupes actifs, réseaux d'acteurs, construction d'une dynamique :

Nous avons vu que parfois, la médiation a pour objectif/conséquence de lancer une dynamique, ou de construire un groupe ou un réseau d'acteurs actifs. Ainsi dans le cas des poirières en vallée de l'ance, où le processus a construit un groupe d'habitants mobilisés sur le sujet et aujourd'hui actifs de manière totalement autonome. De même dans le cadre de l'Atlas des paysages d'Auvergne où un des objectifs de la démarche était de constituer un réseau réunissant les acteurs du paysage à l'échelle régionale. La question du relais se pose à chaque fois, cela peut passer par la création d'un groupe, une association ou autre comme dans le cas des Poirières, ou encore par la mise en place d'outils supports d'échanges et de communication au delà de la médiation (comme un blog dans le cas de l'auvergne).

Cette dimension de la médiation pose des questions de temporalités. Comment passer d'un temps exceptionnel souvent intense à un rythme plus quotidien et qui tienne sur la durée ? De manière plus générale, la médiation, souvent délimitée dans un temps donné, ponctuel et discontinu, devrait-elle être un processus plus continu, plus permanent ?

Organisation apprennante et impacts institutionnels :

On a vu enfin que les démarches de médiation questionnent le fonctionnement même des procédures publiques et des habitudes de travail dans les politiques publiques ou les collectivités. Le projet de la fabrique des futurs, mené par le Pays Combrailles en marche dans la creuse et qui nous a été présenté par Nicolas Taillandier était un bon exemple : à l'occasion du renouvellement de la charte du pays, le projet a permis de mettre en œuvre une créativité prospective au sein même des services, et en interaction avec les habitants, via la réalisation filmée d'une « social fiction ».

Comment les institutions et les administrations peuvent-elles prendre part au processus de médiation autrement qu'en tant que commanditaires ? La médiation autour du paysage semble en effet nécessaire au sein des institutions, au sein des services, entre services (comme cela a pu être le cas pour l'atlas auvergne et réseau paysage, où les voyages en camion ont pu faire se rencontrer des élus, des techniciens, etc.) Décontextualiser le travail institutionnel serait donc une piste de travail, même si elle n'est pas toujours évidente, l'enjeu est de taille puisqu'il s'agit d'expérimenter comment les démarches de médiation peuvent-elles faire évoluer les manières de faire et de penser au sein des collectivités et des politiques publiques.

CONCLUSION – 2 points

En conclusion je voudrais aborder deux points.

1/ D'abord sur le fait qu'il existe différents types de médiation, et que le fait de regrouper sous ce terme un certain nombre de démarches ne doit pas nous faire oublier d'en décortiquer les modalités et d'en analyser les différentes dimensions, y compris de manière critique.

2/ Enfin, je voudrais finir sur la relation entre médiation et paysage, même si j'imagine bien que vous allez tous évoquer de manière beaucoup plus sérieuse ce sujet là.

L'argument du colloque d'aujourd'hui, et du séminaire dont je vous parle, est que le paysage est un outil pour la médiation entre sociétés et environnement. Le Paysage est-il donc outil, moyen ou bien objet, sujet de la médiation ? Parlons-nous du paysage pour la médiation ou de la médiation pour le paysage ? L'objectif principal est-il la rencontre, l'échange et la dynamique sociale ou alors est-il la transformation du paysage et

des savoirs et pratiques qui le concernent ?

De manière plus générale et surtout moins caricaturale que ce que je viens d'énoncer, cela pose la question de la définition même du paysage et de quel paysage parle t'on. De nombreuses démarches de médiation remettent en cause la vision élitiste uniquement esthétique ou l'expertise uniquement scientifique du paysage...Cependant le paysage semble parfois dans les démarches de médiation se réduire à n'être qu'un contexte ou support d'échanges et de rencontres. Dans ce cas, que devient le paysage en dehors de l'évènement social ?

Dans le cas de l'atlas des paysages d'auvergne par exemple, la démarche a permis de construire le paysage comme un objet social en mouvement et dans ses multiples dimensions : esthétique et écologie mais aussi réseau administratifs, périmètres d'action, politiques publiques, pratiques de gestion, modalités d'habiter et d'exploitation du paysage. Les itinéraires, la diversité des points de vue et des approches sur le paysage, mais surtout la stratification de multiples réseaux à la fois connectés et indépendants donne une vision qui peut sembler « archipélique » du paysage, ou qui en tout cas est moins unitaire.

De même, le travail des scénarios paysagers dont parlera sûrement Rémi vise à, plutôt que de définir ce que serait « LE » paysage, en donner une vision, une compréhension collective, via l'éclairage par un angle singulier, dans son cas l'aménagement et la gestion des cours d'eau.

L'intérêt est donc la manière dont ces démarches font évoluer la définition, la perception et la pratique même du ou des « paysage » au pluriel, à la fois comme territoire vécu et habité, représentation symbolique, expérience sensible, objet scientifique et catégorie de l'action publique,